

ECLAIRAGE PUBLIC



à partir du
17 octobre 2025

Engagement tenu : une solution adaptée pour l'éclairage nocturne à Franqueville-Saint-Pierre

Fidèle à sa parole, la Ville de Franqueville-Saint-Pierre a saisi les instances de la Métropole Rouen Normandie afin d'examiner la question de l'éclairage public nocturne sur son territoire.

Si la démarche écologique portée par la Métropole soutenue par une grande majorité des communes - dont la nôtre, reste un objectif partagé, nous avons mesuré que l'extinction systématique de l'éclairage entre 00h30 et 05h30, sept jours sur sept, pouvait susciter chez certains d'entre vous un sentiment d'inconfort, voire des craintes pour votre sécurité.

Vos retours, recueillis lors du sondage mené à la fin de l'année 2024, ont confirmé ces préoccupations légitimes.

C'est pourquoi la Ville a officiellement interpellé le Président de la Métropole, ainsi que la Vice-présidente compétente en la matière.

Face à la mobilisation de plusieurs communes dont la nôtre, un groupe de travail métropolitain a été constitué dès l'été dernier. Ses échanges ont abouti, dans un esprit de concertation, à des propositions équilibrées en attendant l'adoption du futur schéma directeur de l'éclairage public, prévu pour 2027.

Une réponse concrète et sans coût supplémentaire pour notre commune - appliquée dès le 17 octobre 2025

La Métropole Rouen Normandie a ainsi proposé une solution transitoire, adaptée à nos besoins : **l'extinction de l'éclairage public entre 00h30 et 05h30 du lundi au jeudi, ainsi que le dimanche, tout en maintenant un éclairage continu les vendredis et samedis soirs.**

Cette mesure, qui n'engendre **aucun surcoût** pour notre ville, marque une première étape déterminante vers une gestion plus fine de l'éclairage.

Les travaux se poursuivront activement pour aboutir à un schéma directeur qui poursuivra les objectifs d'une généralisation des éclairages LED, plus économes et performants, d'une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'un accompagnement de l'ensemble du territoire.

Cette avancée illustre la volonté de la Ville d'allier transition écologique et qualité de vie, en écoutant vos attentes et en agissant pour y répondre.



Mairie de

Franqueville-Saint-Pierre
331 rue de la République
76520 Franqueville-Saint-
Pierre



mairie@

franquevillesaintpierre.com
02 35 80 20 39